



BASE DES 15 SOLS

**SECURISATION DE
LA ZONE DE LOISIRS
DES 15 SOLS**



SECURISATION DE LA ZONE DE LOISIRS DES 15 SOLS

- Clôture du Stand de Tir et Ball-Trap.
- Mise en place de bornes escamotables à l'entrée principale du site.



SECURISATION DE LA ZONE DE LOISIRS DES 15 SOLS

OBJECTIFS

- Régulation et contrôle du flux automobile.
- Réduction de la vitesse :
 - Réalisation de chicanes
 - Suppression des croisements (priorité aux rentrants).
- Accès libre pour les piétons et les deux roues



SECURISATION DE LA ZONE DE LOISIRS DES 15 SOLS

FONCTIONNEMENT

- Les 6 associations du site renseignent un fichier
- Fichier rentré dans le logiciel de gestion.
- Mise à jour du fichier (non adhérents, résiliation) en permanence.



SECURISATION DE LA ZONE DE LOISIRS DES 15 SOLS

- Les bornes sont toujours en position haute
- Une boucle magnétique a été installée pour la détection des véhicules (photo planche suivante).
- Une fois le véhicule positionné dans cet espace, appel du numéro via le logiciel au :

07 75 51 61 99

pour rappel, seul les numéros renseignés sur le listing peuvent actionner les bornes.

- Les bornes se baissent instantanément et simultanément, avec une temporisation d'environ 6 secondes avant de remonter.



SECURISATION DE LA ZONE DE LOISIRS DES 15 SOLS



SECURISATION DE LA ZONE DE LOISIRS DES 15 SOLS GESTION DES INCIDENTS

- Un panneau signalétique est implanté à l'entrée.
- L'accès est réservé aux seuls usagers de la base de loisirs.
- Si problème, numéro d'appel du référent

07 67 86 21 07

- Si un adhérent se présente devant les bornes sans que son numéro de téléphone ne soit référencé, il devra appeler le référent club.
- **Aucune ouverture à distance de la part des services municipaux ne pourra être validée sans son inscription au listing des clubs et en dehors des horaires définis.**



SECURISATION DE LA ZONE DE LOISIRS DES 15 SOLS

CAS EXCEPTIONNEL DES MANIFESTATIONS OU COMPETITIONS

- Les bornes seront abaissées sur un temps défini et validé lors d'un envoi **par la club** d'un courrier (ou mail) à la Direction des Sports.

